



## LE MOT DU MAIRE

C'est avec ce journal et par écrit que l'équipe municipale, le conseil municipal des enfants et le personnel communal vous souhaitent une très bonne année 2022.

La cérémonie des vœux, qui permet traditionnellement de présenter les actions réalisées dans notre village et les projets en cours, ne peut se dérouler pour la deuxième année consécutive en raison de la situation sanitaire.

Nous vous proposerons, dès que les conditions le permettront, de nous retrouver pour un moment convivial de présentation et d'échanges sur les faits marquants qui ponctuent la vie de notre commune.



En ce début d'année, les rues de notre village passeront en éclairage Led.

La Pèvéle Carembault, compétente en matière d'éclairage public, procédera au remplacement des 123 points lumineux de La Neuville.

Cette technologie permettra d'abaisser, entre 22h et 5h, l'intensité lumineuse et de réaliser des économies importantes en consommation électrique.

La sécurité routière demeure une priorité pour l'équipe municipale. Vous découvrirez dans ce journal les aménagements prévus en 2022. Ceux-ci seront financés en partie par les subventions obtenues auprès du département du Nord.



Une nouvelle piste cyclable sera réalisée cet été entre le rond-point du Leu Pindu et le hameau du Petit Attiches.

Un aménagement important qui garantira la sécurité des cyclistes, piétons, randonneurs, sportifs et familles sur cet axe où la vitesse des véhicules est importante.

L'équipe municipale entame un travail de réflexion sur la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants, d'un boulodrome et d'un terrain multisport.

D'autre part, je vous invite à participer à l'enquête publique concernant l'agrandissement de l'aéroport de Lesquin, avec l'opportunité de déposer vos remarques jusqu'au 14 février.

Vous souhaitant une excellente année 2022.

Thierry DEPOORTERE  
Maire de La Neuville



### Sommaire

- Page 1  
Le mot du maire
- Pages 2 à 4  
Actualités
- Pages 5 et 7  
Communauté  
de Communes  
Pèvéle Carembault
- Page 8  
Travaux
- Page 9  
Clin d'œil
- Page 10  
Animations
- Page 11  
L'école  
Le CME
- Page 12  
Médiathèque  
Etat civil

### Horaires Mairie:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.

Mercredi de 10h à 12h.

Samedi 9h à 12h.

# ACTUALITÉS

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Initialement prévue le samedi 15 janvier, la cérémonie des vœux de la municipalité n'a pu être organisée pour la deuxième année consécutive en raison des dernières préconisations sanitaires décidées pour limiter l'évolution de la vague épidémique.

L'ensemble du conseil municipal ainsi que le conseil municipal des enfants et le personnel communal vous souhaitent **une excellente année 2022**. Qu'elle soit synonyme de bonheur, de santé et d'optimisme.



## COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Le contexte sanitaire n'étant pas propice aux rassemblements, le colis de fin d'année a été distribué aux aînés en porte à porte. Les élus, accompagnés par le conseil municipal des enfants, ont offert comme l'année dernière un bon d'achat d'une valeur de 25€ par personne, utilisable dans les commerces de la commune ainsi qu'une coquille de Noël et une carte de vœux préparée par les enfants de l'école.



L'accueil a été, à chaque rencontre, chaleureux et bienvenu en cette période particulière.



CORONAVIRUS  
COVID-19



Retrouvez toutes les informations actualisées sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Le centre de vaccination intercommunal de Pont-À-Marcq reste ouvert jusque mi-février 2022. La prise de rendez-vous peut s'effectuer par téléphone au 07 80 61 33 77.

L'arrêté préfectoral du 29 décembre 2021 rappelle que le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus sur la voie publique aux abords des écoles lors des entrées et sorties et ce, dans un rayon de 50m.

Le port du masque est obligatoire également en mairie, dans les lieux de culte lors de cérémonies religieuses, dans les commerces, en extérieur pour les regroupements de plus de 10 personnes.

## ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants dans la commune est prévue le jeudi **10 février 2022**.

Merci de déposer vos objets sur le trottoir la veille en fin d'après-midi.



# 650

Le nombre d'habitants dans notre commune au 1er janvier ( source INSEE)

# TAXI

Un nouveau service de taxi est autorisé sur la commune afin de répondre aux sollicitations des habitants de La Neuville et proposer une solution pour des déplacements occasionnels.

Les réservations peuvent s'effectuer en appelant le 03 62 52 12 75 ou le 06 46 15 26 49.

# ENQUÊTE PUBLIQUE / AGRANDISSEMENT DE L'AÉROPORT DE LESQUIN

Étape importante, l'enquête publique relative au projet de **modernisation de l'aéroport de Lille** se déroule **du 10 janvier au 14 février 2022**.

Il s'agit d'une enquête publique unique portant à la fois sur la demande d'autorisation environnementale et la demande de permis de construire



Le **DOSSIER D'ENQUÊTE** est consultable sur le registre numérique : [www.registrenumerique.fr/modernisation-aeroport-lille](http://www.registrenumerique.fr/modernisation-aeroport-lille)



**POUR PARTICIPER A L'ENQUÊTE, vous pouvez :**

- ▶ Déposer votre avis sur le registre numérique ou physiquement sur les registres ouverts dans les mairies de Avelin, Fretin, Lesquin, Lille, Pont-à-Marcq, Seclin, Templemars et Vendeville.
- ▶ Rencontrer la commission d'enquête :  
Dates et lieux des permanences disponibles sur le registre numérique  
Pour plus d'informations : [www.modernisons-aeroportdelille.fr](http://www.modernisons-aeroportdelille.fr)



## ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE THUMERIES, GENECH ET ORCHIES



Depuis le 1er janvier, il est nécessaire de présenter sa carte d'accès à l'entrée de la déchetterie.

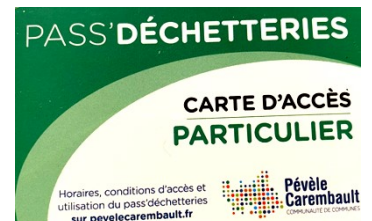
Celle-ci est gratuite, délivrée à chaque foyer et ne peut être prêtée.

Elle donne droit à **26 passages par an à raison de 2m<sup>3</sup> maximum**.

Pour l'obtenir, la demande peut s'effectuer:

- en se connectant à l'adresse suivante : [pevelecarembault.ecocito.com](http://pevelecarembault.ecocito.com)
- en remplissant le formulaire papier disponible en mairie

Horaires d'ouverture de la déchetterie en hiver: 9h/11h45 13h/16h45



## Déjà 115 foyers connectés

Téléchargez la nouvelle application mobile de LA NEUVILLE :

**Infos et alertes, votre mairie vous informe en temps réel sur votre smartphone!**

Sélectionnez les rubriques qui vous intéressent et recevez les informations pratiques : dates des encombrants, animations, travaux de voirie, formation compostage, menu de la restauration scolaire, inscriptions aux centres de loisirs, animations communales, arrêtés municipaux...

Télécharger gratuitement l'application :

## Ma mairie en poche

- Alertes
- Actualités
- Animations
- Environnement
- Ecole



ANDROID



APPLE





**ÉLECTIONS**

Inscrivez-vous sur les listes électorales

**Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles (10 et 24 avril 2022) et législatives (12 et 19 juin 2022)?**

N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Tout majeur français est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen.

**Vous pouvez vous inscrire :**

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription

**Attention : les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote, vous pouvez voter par procuration en réalisant une procuration sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>.

Tout jeune Français, dès 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État. (permis de conduire, baccalauréat, ...)



**BIENTÔT 16 ANS !**

**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**CARTE GRISE: C'EST GRATUIT !**

**Savez-vous que la carte grise de votre nouveau véhicule est gratuite?**

Il suffit d'aller sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Attention aux nombreux sites qui vous proposent d'effectuer votre carte grise. Ce service est alors payant et engendre des frais.

Le site ANTS est très clair et très simple d'utilisation.

**Agence nationale des titres sécurisés**  
Le site de l'État pour vos démarches d'immatriculation

La région Hauts-de-France met en place une aide individuelle au permis de conduire pour l'insertion professionnelle des jeunes.

L'aide prend la forme d'une aide individuelle plafonnée à 90% du coût du permis, dans la limite de 1 500€.




TU AS ENTRE 18 ET 30 ANS  
TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI,  
APPRENTI OU STAGIAIRE  
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

**LA RÉGION TE FINANCE  
JUSQU'À 90%\*  
TON PERMIS DE CONDUIRE**

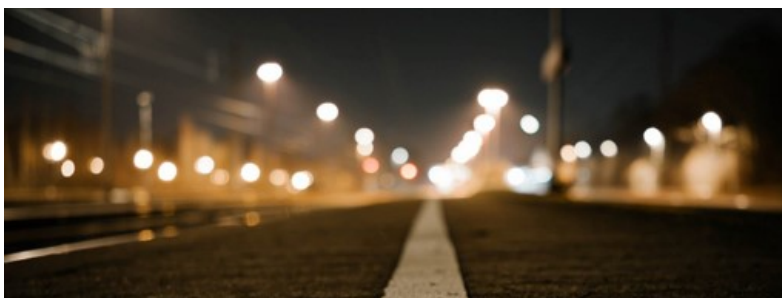
Plus d'informations sur [hautsdefrance.fr](https://hautsdefrance.fr)

\*Sous conditions

Renseignements: <https://www.hautsdefrance.fr/permis-conduire-aide-2/>

## LA COMMUNE PASSE À L'ÉCLAIRAGE LED EN DÉBUT D'ANNÉE

**L**a Pévèle Carembault, compétente dans le domaine de l'éclairage public, a lancé un marché pour équiper les 38 communes de notre territoire.



Les travaux sont prévus au cours du premier trimestre dans toutes les rues de La Neuville.

Ce sont quelques 123 points lumineux LED qui équiperont les candélabres de notre village.

Cette technologie présente l'avantage d'être moins énergivore, et donc plus respectueuse pour l'environnement. **La diminution de la consommation électrique, estimée à - 85% sur une année, représentera des économies substantielles pour le budget communal.** Le coût des abonnements pourra également être revu à la baisse car les puissances nécessaires sont plus faibles avec les éclairages LED.

L'autre avantage de ce nouvel éclairage est d'offrir la possibilité d'effectuer une programmation horaire de l'intensité de chaque candélabre durant la nuit.

Ainsi, **la luminosité sera abaissée de moitié de 22h à 5h**, période où la fréquentation du réseau routier est plus faible, garantissant un éclairage permanent tout en effectuant de substantielles économies d'énergie.

Enfin, les zones situées à proximité des zones naturelles comme la forêt de Phalempin, le chemin du Mazet, le rond-point du Leu Pindu ou le chemin de Lorgière seront équipées de lumières plus chaudes qui ont moins d'incidence sur la faune et la flore. La maintenance sur ces équipements, tels que le dépannage ou le remplacement de matériel défectueux, sera assurée par la Pévèle Carembault.

Budget : 97 694€ avancés par la Pévèle Carembault  
Coût pour la commune : 4 103€ /an pendant 20 ans largement financés par les économies réalisées en consommation électrique.



Transport **A la Demande**  
Réservez, on vous emmène !



**SIMPLE RAPIDE GRATUIT\***

Accédez rapidement aux gares et points d'intérêt situés sur les secteurs de la Pévèle et du Carembault !



Tourmignies  
Attiches  
La Neuville  
Phalempin  
Camphin-en-Carembault  
Chemy  
Gondecourt  
Herrin



Réservez votre trajet



Via l'**application Flexi Pév'ailles**  
(disponible sur Play store & App store)



Via **Internet**, sur le site :  
[arcenciel.hautsdefrance.fr](http://arcenciel.hautsdefrance.fr)



Par téléphone :  
**03 20 89 30 30**

Service de 6h à 20h  
du lundi au vendredi  
(Hors jours fériés)  
**Renseignements**  
Tel : 03 20 89 30 30

Télécharger l'application



Ostricourt  
Oignies  
Libercourt  
Wahagnies  
La Neuville  
Thumeries  
Mons-en-Pévèle  
Moncheaux  
Leforest  
Evin Malmaison



# UNE AIDE FINANCIÈRE POUR DEVENIR ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS

La Pèvèle Carembault apporte une aide financière pour les jeunes (à partir de 17 ans) qui désirent encadrer, comme animateurs, des accueils de loisirs durant les vacances scolaires ou les mercredis.

Ils peuvent bénéficier d'une aide financière pour suivre la formation permettant d'obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

► **BAFA – Pour le stage de base, le dispositif prévoit :**

Une aide financière de 170 euros, un accompagnement individualisé tout au long de la formation conditionné à un engagement moral indiquant que le jeune est disponible pour travailler au sein d'un accueil de loisirs Pèvèle Carembault (en période de petites vacances scolaire à minima, ou pour une session de mercredis récréatifs).

► **BAFA – Stage d'approfondissement**

En plus d'un tarif de formation préférentiel, une aide complémentaire de 150 euros est possible pour un stagiaire titulaire d'un BAFA (formation générale validée et stage pratique effectué pour tout ou partie)

**Modalités d'inscription pour le dispositif Tutor'Anim :**

<https://demarches.pevelecarembault.fr/service-jeunesse/candidature-laide-la-formation-bafa>



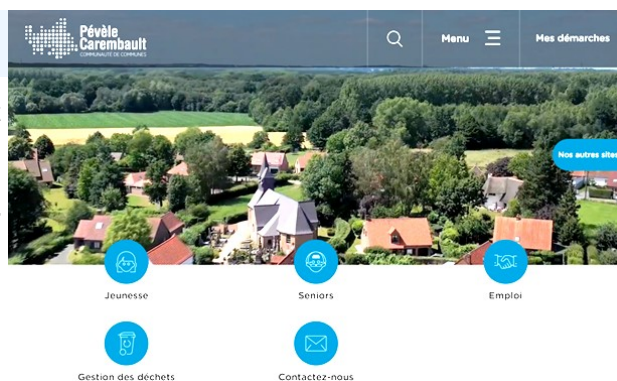
## NOUVEAU SITE DE LA PÈVÈLE CAREMBAULT

Plus convivial, plus intuitif, le nouveau site de notre territoire est désormais accessible.

A destination de tous les usagers, vous y trouverez en plus des actualités, toutes les informations utiles et des liens vers les formulaires pour les démarches à entreprendre.

S'inscrire pour les accueils de loisirs, demander son pass'déchèteries, sa carte pass pass Pév'ailes...

Pour vous connecter : <https://www.pevelecarembault.fr>



## DES AIDES POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

Le Conseil communautaire du 13 décembre, en partenariat avec la Région Hauts de France a voté, pour les habitants du territoire, la mise en application de deux dispositifs d'aides financières à la rénovation énergétique des logements anciens.

► **le Passeport énergétique du logement (PEL)**

permet le financement à 100% d'un audit complet (relevés sur site, bilan énergétique et préconisations, programme d'amélioration, rapport).

Il est plafonné à 1000€.

► **le Pass rénovation**

permettant l'accompagnement dans la conception, l'organisation et le suivi des travaux de rénovation énergétique avec un remboursement jusqu'à 360€.

Plus d'informations :

<https://www.pevelecarembault.fr/actualites/deux-nouveaux-dispositifs-daides-la-renovation-des-logements>



## DES CONSEILS GRATUITS



La Pèvèle Carembault propose un service de conseil sur les travaux de rénovation énergétique, sur les aides financières existantes, l'accompagnement dans les démarches...

Il vous suffit de contacter le Guichet unique de l'habitat afin de prendre rendez-vous. (03 20 79 20 80) <https://demarches.pevelecarembault.fr/environnement/contactez-votre-conseiller-energie>

GUICHET  
UNIQUE  
DE L'HABITAT





# AVEC LE PLPDMA, DIMINUONS NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS.

La loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire, promulguée le 10 février 2020, prévoit une réduction des déchets ménagers de 15% en 2030.

## C'EST QUOI ?



**Le PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) consiste à mettre en place des actions permettant de réduire la quantité et la nocivité des déchets produits sur le territoire Pévèle Carembault sur la période 2022-2026.**

C'est une obligation légale qui concerne notre intercommunalité qui exerce la compétence de la collecte des déchets auprès de ses 93 000 habitants.

## POURQUOI ?

***Nous produisons de plus en plus de déchets qui nous coûtent de plus en plus cher.***



*Notre sac poubelle contient beaucoup trop de déchets qui pourraient être recyclés en étant bien triés.*



*La taxe concernant l'enfouissement et l'incinération (TGAP) va plus que doubler dans les prochaines années.*

*2021: TGAP à 25€ la tonne  
2025: TGAP à 65€ la tonne*

*En Pévèle Carembault, les tonnages de collecte de biodéchets et déchets verts sont bien supérieurs à la moyenne nationale et représentent des dépenses très importantes.*



*Il y a trop d'erreurs de tri dans nos bacs jaunes.*

***25% du contenu de nos poubelles jaunes est refusé.***

- Des matériaux non recyclés***, qui partent en incinération ou en enfouissement .
- Des recettes perdues*** pour la collectivité qui ne peut revendre ces matériaux.
- Des coûts supplémentaires*** de transport et de traitement qui se répercutent sur la participation financière de chaque foyer .



"Les actions proposées par le PLPDMA doivent permettre d'atteindre l'objectif de réduction de nos déchets d'au moins 15% à l'horizon 2030".

Elles seront détaillées dans le prochain petit écho.



Disponible en mairie  
A coller sur votre  
boîte aux lettres

## TRAVAUX

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les balises de signalisation endommagées qui jalonnent la rue du Général de Gaulle ont été dernièrement remplacées afin d'assurer la sécurité.



Les barrières endommagées au niveau des carrefours seront prochainement remplacées.



Un marquage au sol est prévu rue de la longue borne afin d'organiser le stationnement à proximité du cabinet de kinésithérapeute

Le dossier de demande de subventions, dans le cadre de l'aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération, effectué auprès du Département du Nord, a reçu un avis favorable.

### PISTE CYCLABLE

La Pévèle Carembault développe un important réseau cyclable sur notre territoire.

Des travaux sont programmés cette année afin de créer une piste cyclable très attendue par les cyclistes et randonneurs le long de la route départementale 8 entre le rond-point du Leu Pindu et Petit Attiches.

L'objectif est de créer une liaison douce permettant à terme de rejoindre facilement et en toute sécurité la gare de Phalempin, le collège de Thumeries et de créer des interconnexions entre nos communes.

Le chantier est prévu pour l'été 2022.



Le financement de cet aménagement d'une longueur de 1400 mètres pour un coût de 385 000€ HT sera réparti entre le Département du Nord, la Pévèle Carembault, les communes d'Attiches et de La Neuville.

**La commune de La Neuville participera à hauteur de 22 000€ HT pour la partie située sur son territoire.**

Le schéma cyclable de la Pévèle Carembault prévoit l'aménagement dans les années à venir du sentier du tour des jardins qui débute derrière le restaurant du Leu pindu pour rejoindre la rue de Wahagnies en passant par la salle La Clairière et l'école.

La commune a obtenu une subvention de 21 367€ qui financera en partie les aménagements prévus sur la rue du Général de Gaulle.

- Création d'un plateau surélevé à l'entrée de la commune côté Thumeries Wahagnies.



- Création d'une zone 30 dans le virage situé à proximité de la boucherie « La ferme de La Neuville » et mise en place de deux nouveaux passages piétons dans ce secteur.
- Renforcement de la signalisation routière verticale (panneaux lumineux) et horizontale (zone 30, passages piétons)
- Eclairage amélioré au niveau de l'arrêt des bus scolaires.

Les entreprises sont consultées et les travaux débuteront durant le premier semestre 2022.



**R**achid Reffas nous accueille sur le seuil. Depuis l'âge de 11 ans, il « vit » ce cinéma familial, structure gérée désormais par l'association Arts et Loisirs sous le couvert de Pévèle Carembault.



**Petit Écho : Ce cinéma est une « institution » pouvez-vous nous raconter son histoire ?**

**L**e cinéma est implanté dans ce lieu depuis 1957. C'était un grand bâtiment accueillant au départ 470 spectateurs sur des strapontins de bois.

Les films étaient des bobines qu'il fallait raccorder et projeter sur trois appareils différents par séance.

Mon prédécesseur, Fernand Carpentier, m'a repéré récupérant régulièrement ses raccords et il m'a proposé de visiter la salle de projection.

D'abord bénévole, j'ai assuré sa relève en 1994. À cette époque, nous allions chercher les bobines de pellicules à Lille chaque semaine. La sélection n'était pas toujours celle que nous souhaitions. Il y avait parfois des décalages importants entre la sortie d'un film et sa présentation dans notre salle.

**P**rogrès technique oblige, nous sommes passé à l'ADSL (le chargement d'un film demandait deux jours quand tout allait bien!).

La salle a été réaménagée, des fauteuils ont remplacé les strapontins pour accueillir 240 personnes et en 2012, le numérique est arrivé, incontournable...

Des investissements conséquents ont été entrepris : les fauteuils sont désormais très confortables, le sol a été refait, la salle a été équipée de la technologie numérique 3D, avec le son en dolby digital numérique, d'un écran géant et plus récemment d'une boucle magnétique facilitant l'écoute pour nos spectateurs malentendants.

**2**012 a été notre chance.

De nombreuses petites salles dans le carré Douai-Hénin-Valenciennes-Lille ont fermé, ne

pouvant s'équiper en projection numérique.

Nous sommes implantés à la campagne, nous disposons d'un grand parking gratuit et d'un accès pour les personnes handicapées. Notre programmation, variée (2 à 3 films par semaine) n'est pas ou très peu décalée des sorties nationales mais surtout dans cette salle perdure un esprit de convivialité, de respect et, quand c'est nécessaire, parfois même un peu d'autorité. Nos spectateurs sont « chouchoutés ».

Nos tarifs sont attractifs (Normal : 5,50 € voir 5€ si vous avez le Pass Ciné, -12 ans :4€ .

**Petit Écho : La Covid a perturbé votre activité, où en êtes-vous aujourd'hui ?**

**E**n 2019, nous avons accueilli près de 20 000 spectateurs et espérons atteindre à nouveau ce chiffre post Covid.

Actuellement, tout est mis en place pour accueillir jeunes et moins jeunes, dans le respect des contraintes sanitaires renforcées: pas de jauge mais masque toute la séance, pas de confiserie ni de boisson, Pass sanitaire à partir de 12 ans Pass vaccinal dès 16 ans.

Notre fidèle clientèle revient progressivement malgré ces contraintes !

**Petit Écho : Nous quittons Rachid Reffas, heureuses de cet entretien positif et plein d'anecdotes.**

Bien sûr « notre Monsieur Cinéma » qui a été nommé Chevalier du mérite cinématographique, va bientôt faire valoir ses droits à une retraite



bien méritée mais c'est sûr, il redeviendra bénévole !

Savez-vous que chaque semaine, son prédécesseur, Fernand, l'appelle pour connaître le nombre d'entrées réalisées ?

Renseignements et programmation disponibles  
[www.allocine.com](http://www.allocine.com) [www.thumeries.fr](http://www.thumeries.fr)  
[www.facebookcinellefoyerthumeries.com](http://www.facebookcinellefoyerthumeries.com)

Répondeur : 03 20 86 36 66

Pass Ciné :Mairie de la Neuville : 03 20 86 97 67

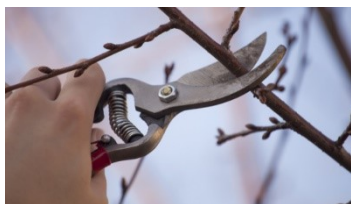
## ANIMATIONS

En raison du contexte sanitaire, les animations proposées privilégient les activités en extérieur. Elles sont cependant susceptibles d'être reportées en fonction de la réglementation COVID.

### TAILLER SES ARBRES FRUITIERS

Démonstration et pratique

**29 janvier 2022**



par l'Association « Les vergers de Pévèle et de la plaine de la Scarpe »

RDV Parking de l'école à 9h30 / Gratuit

Inscription, obligatoire SMS au 0681839514 ou sur le site [www.lesvergersdepevele-scarpe.fr](http://www.lesvergersdepevele-scarpe.fr)

### BAGUAGE D'OISEAUX



Découvrez avec Jean Charles ACHERE cette activité et approchez certains oiseaux au plus près en participant à une séance de baguage à la réserve ornithologique du bois de 5 tailles de La Neuville/ Thumeries.

Une matinée en janvier, février ou mars (les conditions météo doivent être favorables) de 8h30 à 12h Groupe de 2/3 personnes Participation : 10€ Contact : 06 47 42 87 12



Samedi 12 février

La forêt en hiver

Sortie découverte en forêt de Phalempin de 14h à 16h

RDV au parking du Leu Pindu

Prévoir bottes et vêtements adaptés.

Réservation : Mairie de La Neuville



**SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ**

À partir de 3 ans - Les enfants sont sous la responsabilité des parents

*In fait un jeu ?!*  
JOUER POUR ÊTRE BIEN

**Samedi 26 février**

De 18h à minuit

Salle la Clairière

**LA NEUVILLE**

pass COVID-19  
sanitaire



Dimanche 27 février

Rando en forêt

Marche en forêt de Phalempin et dans la réserve ornithologique du bois des 5 tailles de 9h30 à 12h

RDV au parking du Leu Pindu

Prévoir bottes et vêtements adaptés.

Réservation : Mairie de La Neuville

**PARCOURS D'ORIENTATION**

**FORÊT DE PHALEMPIN**

**Dimanche 3 avril 2022**

**de 9h30 à 11h30**

RDV 9h15 parking des étangs

Gratuit / Adapté aux familles

Départ: 9h30 Durée 2h 30 balises

Par équipe à son rythme



# L'ÉCOLE LA CLAIRIÈRE

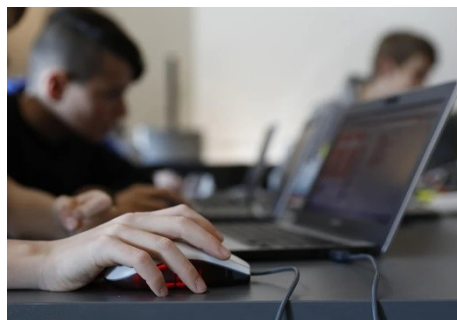
## NOUVEL ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Les élèves des classes primaires bénéficient depuis la rentrée scolaire de **10 nouveaux ordinateurs** portables avec écran tactile.

L'école a été équipée d'un nouveau serveur permettant de piloter et sécuriser les connexions sur le net.

Deux nouveaux ordinateurs portables, plus adaptés pour l'usage du tableau numérique, ont été attribués aux enseignantes des classes primaires, .

Le montant de ces investissements s'élève à 7 479€. La commune a bénéficié d'une subvention du Fond de relance d'un montant de 5 169€ .



## FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Le personnel communal a suivi une formation de secourisme fin décembre qui leur a permis d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne et dans le cadre de leur fonctions, grâce à des échanges théoriques et de la mise en pratique.



Le programme a porté sur les principaux gestes de premier secours à apporter en cas de malaises, de plaies, de brûlures, de traumatismes, d'hémorragie, d'étouffement, de perte de connaissance et d'arrêt cardiaque.

## TRAVAUX DE PEINTURE

Des travaux de peinture ont été réalisés par le personnel communal dans la classe des maternelles durant les vacances de Noël.

Les élèves et leur enseignante ont ainsi pu profiter dès la rentrée d'une nouvelle ambiance de travail.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élèves de l'école La Clairière ont élu les nouveaux membres du CME.

C'est une belle équipe pleine de dynamisme qui travaille sur de nouveaux projets pour leur mandat.

Les enfants ont participé à la distribution des colis de Noël et à la confection de cartes de vœux pour les aînés de la commune.

D'autres actions sont prévues :

- Organisation de l'opération « Hauts-de-France propres »
- Installation d'un abri à vélos
- Organisation d'une journée dédiée à la pratique du vélo



**Les élus du CME** (de gauche à droite)

Mia DELFOLY  
Pia DEPOORTERE  
Océane LESOIN  
Zélie LELEU  
Djibril HADRY  
Lucas AGUZZI  
Gabin DEGRAEVE  
Joseph VERRIEST

# ETAT CIVIL

## Naissance

15 novembre 2021

Clément FILLOT

## Mariage

6 novembre 2021

Charles-Edouard  
CENSE et Mylène  
BILLET

## Décès

13 novembre 2021

Gisèle MOMONT

17 novembre 2021

Rosa ANDZILEWIEZ

31 décembre 2021

Claude RICAUX

6 janvier 2022

Daniel RECIPON

Site internet de la commune :

[mairedelaneuville.eklablog.fr](http://mairedelaneuville.eklablog.fr)

Inscrivez-vous à la  
newsletter de la  
commune.

### Directeur de publication :

Thierry DEPOORTERE

### Rédaction

Aurélië ROYER,  
Danièle CAMBIER,  
Ludwig LESOIN,  
Nicole LACANTE,  
Sécolène HOURRIEZ  
Thierry DEPOORTERE.  
Imprimé en 300 exemplaires

# LA MÉDIATHÈQUE

Votre médiathèque est située près de l'église, dans la **salle des quatre saisons**.

L'équipe des bénévoles, vous accueille :

- le mardi de 16h à 17h30

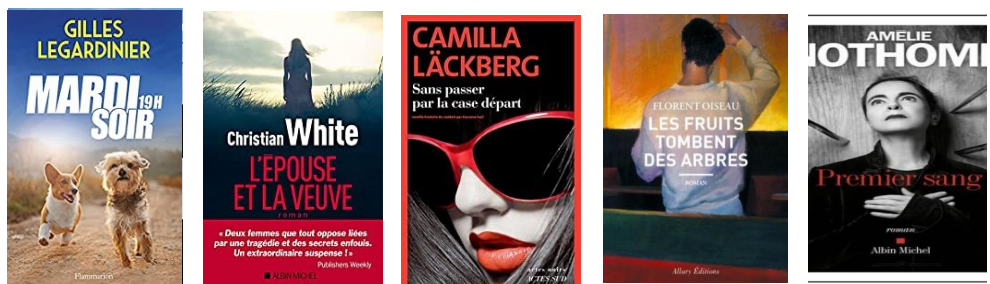
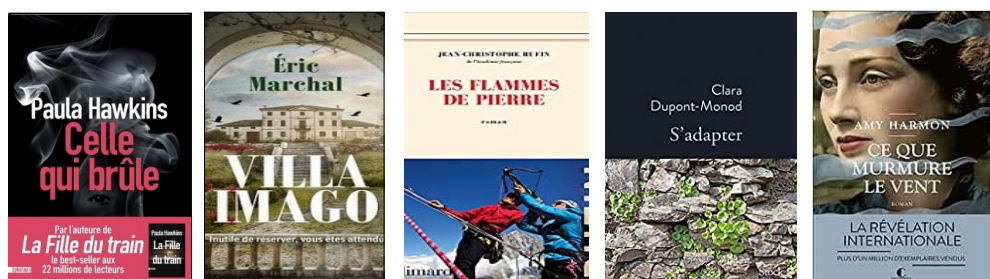
- le dimanche de 10h30 à 12h

[bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr)

**L'adhésion annuelle est de 10 euros par personne et est gratuite pour les moins de 18 ans.**

Profitez, grâce à **Cafeyn**, de la lecture en ligne 24h/24, d'un vaste choix de journaux régionaux ou nationaux, de magazines récents avec votre numéro de carte et votre mot de passe (par défaut votre année de naissance)

Quelques exemples de revues consultables sur Cafeyn.



Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle  
59239 LA NEUVILLE  
Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : [laneuville.mairie@orange.fr](mailto:laneuville.mairie@orange.fr)  
Site : <http://mairedelaneuville.eklablog.fr>



IPNS MAIRE DE LA NEUVILLE